



**MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG**  
**AVIS PUBLIC**  
**DEMANDE DE DÉMOLITION**



Prenez avis que le 21 août 2024, dans la salle des délibérations du conseil, située à l'hôtel de ville au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, se déroulera à 17h00 une séance du comité de démolition de la Municipalité de Frelighsburg, au cours de laquelle le comité se prononcera sur la demande de démolition. Conformément à la loi, toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage du présent avis, faire connaître par écrit, son opposition à la direction générale de la Municipalité de Frelighsburg. Le Comité de démolition analysera les documents reçus lors de la séance du 21 août 2024.

**NATURE DE LA DEMANDE**

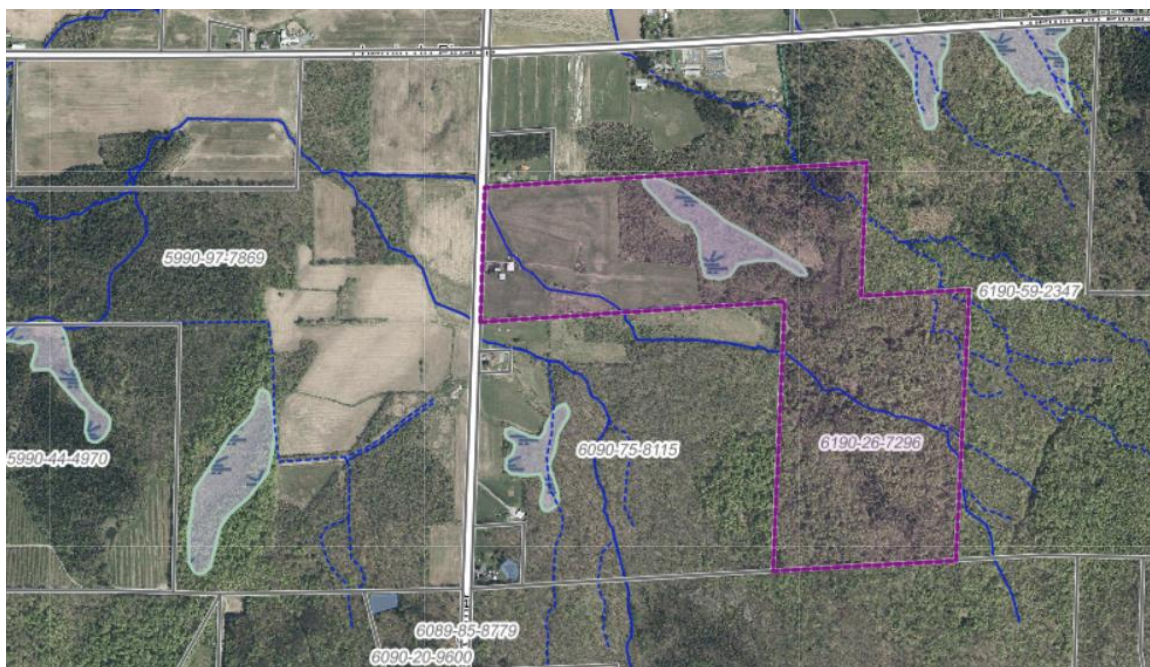
Le comité de démolition est saisi d'une demande de démolition partielle au 74 Abbott's Corner. La portion du bâtiment visée par la demande de démolition est l'annexe en bois.

**IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ**

Adresse : 74, chemin du Abbott's Corner

Lot no. 5 896 734

Matricule : 6190-26-7296



DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE 7<sup>e</sup> JOUR DU MOIS D'AOÛT DEUX MILLE VINGT-QUATRE.



Sergey Golikov  
Directeur général  
Greffier-trésorier